

**Musique**  
**MQ40P2-01 2024-2025**  
**Enseignante : Julien Trudel Lauzon**

Formation obligatoire

<b>Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)</b>		
Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en musique.		
Étape 1	Étape 2	Étape 3
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règle relative à la musique d'ensemble et pratique instrumentale.</li> <li>• Procéder de composition et d'écriture rythmique.</li> <li>• Se familiariser avec différents répertoires musicaux issue de la francophonie et d'ailleurs.</li> </ul> <p>*En référence, voir le document sur la progression des apprentissages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règle relative à la musique d'ensemble et pratique instrumentale.</li> <li>• Procéder de composition harmonique et mélodique.</li> <li>• Se familiariser avec différents répertoires musicaux issue de la francophonie et d'ailleurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règle relative à la musique d'ensemble et pratique instrumentale.</li> <li>• Procéder de composition.</li> <li>• Se familiariser avec différents répertoires musicaux issue de la francophonie et d'ailleurs.</li> </ul>

<b>Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)</b>	<b>Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières</b>
Feuilles d'exercice, note de cours, cartable/duo-tang.	Exercice théorique, mini-test théorique, test d'appréciation, discussion de groupe, test d'instruments.
<b>Devoirs et leçons</b>	<b>Récupération et enrichissement</b>
Aucun devoir (sauf exception, lorsque le travail n'est pas fait en classe).	Récupération ouverte ou sur convocation. Possibilité d'améliorer sa note avec la récupération.

# Musique

## Compétences développées par l'élève

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des œuvres musicales</li> <li>• Interpréter des œuvres musicales</li> </ul> <p><b>70%</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter des idées en vue d'une création musicale</li> <li>• Structurer sa création musicale</li> <li>• Exploiter des moyens sonores, des éléments du langage musical et des éléments de techniques liées à la discipline</li> <li>• Rendre compte de son expérience de création musicale</li> </ul> <p>– Variété dans l'utilisation des éléments du langage musical – Efficacité de l'utilisation des moyens sonores – Originalité dans le traitement des éléments musicaux – Cohérence entre la proposition de création et la réalisation – Intégration de retours réflexifs au cours de l'expérience de création</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'approprier le contenu musical de la pièce</li> <li>• Respecter les règles relatives à la musique d'ensemble</li> <li>• Exploiter des éléments de technique</li> <li>• S'approprier le caractère expressif de la pièce</li> <li>• Rendre compte de son expérience d'interprétation</li> </ul> <p>Fluidité de l'enchaînement des phrases musicales de l'œuvre – Efficacité de l'utilisation des éléments de technique et des éléments du langage musical – Cohérence entre l'interprétation et le caractère expressif de l'œuvre – Constance dans l'application des règles relatives à la musique d'ensemble – Intégration de retours réflexifs au cours de l'expérience d'interprétation</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprécier des œuvres musicales</li> </ul> <p><b>30%</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser une pièce musicale (forme, organisation mélodique, instrumentation, etc.)</li> <li>• Interpréter le sens de l'œuvre</li> <li>• Rendre compte de son expérience d'appréciation</li> <li>• Porter un jugement d'ordre critique et esthétique</li> </ul> <p>Pertinence des éléments repérés – Justification de son appréciation – Justesse du vocabulaire disciplinaire utilisé – Intégration de retours réflexifs</p>
<p><b>Trois compétences regroupées sous deux notes</b></p>	

## Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 <sup>e</sup> étape (20 %)		2 <sup>e</sup> étape (20 %)		3 <sup>e</sup> étape (60 %)		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Évaluation à l'instrument (test rythmique)  Mini- test théorique (écriture rythmique, lecture et écriture de note)  Point attribué pour les travaux faits en classe	<b>Oui/Non</b>	Évaluation à l'instrument  Création rythmique  Test d'appréciation (maîtrise du vocabulaire disciplinaire)  Point attribué pour les travaux faits en classe	<b>Oui/Non</b>	Évaluation à l'instrument  Création rythmique, mélodique et harmonique.  Test d'appréciation (maîtrise du vocabulaire disciplinaire)  Point attribué pour les travaux faits en classe	<b>Oui/Non</b>	<b>Oui/Non</b>

Note : l'apprentissage du piano, des percussions et de procédés de composition sont une partie essentielle du programme de musique à l'école secondaire Saint-Laurent. Toutes les notions théoriques vues en classe sont réinvesties concrètement au service de l'exécution instrumentale, de la composition et de l'appréciation musicales.